

Date de convocation : 22/03/2019

Date d'affichage : 22/03/2019

Nombre de Membres en exercice : 97

Présents : 75

Votants : 75 + 12 pouvoirs : M. Patrice GILLE à M. Gilles PAUMIER, M. Denis GUILLEBERT à M. François ROGER, Mme Marie-Christine LEVAVASSEUR à M. René HAVARD, M. Jean-Pierre LANGLOIS à M. Jean-Luc CORNIÈRE, Mme Chantal NIGER à M. Martial HAUGUEL, M. Olivier BUREAUX à M. Albert HATCHUEL, Mme Séverine LEMOINE à Mme Chantal COTTEREAU, M. Christophe COLOMBEL à M. François POINTEL, M. Jacky RIBET à M. Sébastien DURAME, M. Paul POTEL à M. Alain DEPREAUX, M. Jacques GUEROULT à M. Jacques DEPREZ, Mme Chantal JARNOUX à Mme Claudine LESUEUR

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU
JEUDI 04 AVRIL 2019**

L'an deux mil dix-neuf le quatre avril à 18 heures 00, les Membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Saint Maclou de Folleville, sur convocation de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, Président.

NOM Prénom	P/E/A Pvr/S	NOM Prénom	P/A/E Pvr/S	NOM Prénom	P/A/E Pvr/S
AUGER Guy	P	DUPUY Caroline	A	LETELLIER Norbert	P
BARTHELEMY Isabelle	A	DURAME Sébastien	P	LEVAVASSEUR Marie-Christine	Pvr
BATAILLE Dominique	P	GRIZARD Vincent	E	MALVAUT Claudine	S
BEUCAMP Marie-France	P	FAICT Joël	P	MARET Jean-Paul	P
BEAUDOIN Aurélie	A	FAUVEL Denis	P	MASSE Stéphane	P
BERANGER Éric	P	FRANÇOIS Charline	A	MOREL Aline	P
BILLORE-TENNAH Jean-Yves	A	GAINVILLE Norbert	P	MORIN Michèle	P
BLOC Jean-François	P	GILLE Patrice	Pvr	NIGER Chantal	Pvr
BOUCHER Victor	P	GRINDEL Claude	P	NOURRICHARD Gérard	P
BUREAUX Olivier	Pvr	GUEROULT Jacques	Pvr	PADÉ Bernard	P
CAHARD Christelle	A	GUILLEBERT Denis	Pvr	PASQUIER Philippe	P
CALAIS Thérèse	P	HATCHUEL Albert	P	PAUMIER Gilles	P
CHANDELIER David	P	HAUGUEL Martial	P	PETIT Marc	P
CHARDONNET Michel	P	HAVARD René	P	PILON Michel	P
CHEVALIER Daniel	P	HEDOU Lucette	S	PIT Claude	P
CLET Christian	P	HENNETIER Fernand	P	POINTEL François	P
COLOMBEL Christophe	Pvr	HÉRICHER Franck	P	POTEL Paul	Pvr
COQUATRIX Michel	P	HOUSSAYE Monique	P	QUESNAY Denis	A
CORNIERE Jean-Luc	P	JARNOUX Chantal	Pvr	RAILLOT Marinette	P
COTTEREAU Chantal	P	LACOMBLEZ Martine	S	RATIEVILLE Alain	S
CRESENT Christine	E	LAGNEL Jacques	P	RIBET Jacky	Pvr
DALLE Jean-Christophe	S	LANGLOIS Jean-Pierre	Pvr	ROGER François	P
DAS Blandine	P	LE GALL Christine	P	ROLLAND Hervé	P
DECLERCQ Antoine	P	LE VERDIER Guy	A	ROQUIGNY Anne	P
DELARUE Etienne	P	LEDRAIT Didier	P	SERVAIS PICORD Laurent	P
DELARUE Williams	S	LEFEBVRE Philippe	P	SURONNE Christian	P
DELAUNAY Myriam	P	LEFORESTIER Edouard	P	TABESSE Jean Marie	P
DEPAROIS Jean-Michel	P	LEFORESTIER Nicolas	P	THÉLU Jacques	P
DEPREAUX Alain	P	LHEUREUX Edouard	P	VANDERPLAETSEN Michel	P
DEPREZ Jacques	P	LEMOINE Séverine	Pvr	VEGAS Robert	P
DUBOSC Emmanuel	P	LEROND Éric	P	VOLLET Jacques	P
DUBUS Fabrice	P	LEROY Christophe	P		
DUCLOS Jean-François	P	LESUEUR Claudine	P		

(Légende : P : présent - A : absent - E : excusé - Pvr : pouvoir - S : suppléant)

Mr Robert VEGAS est nommé secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.

Adoption du procès-verbal de la séance précédente

Le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité, le PV de la séance précédente du 25 Mars 2019.

Informations du Président

-Marché travaux Défense Incendie attribué à SARL FOLLAIN (3lots) jusqu'au 31.12.2021 soit maxi/lot/an 500 000€ de travaux

-Marché de contrôle des poteaux incendie attribué à LHOTELLIER EAU-HYDRA BLANGY pour un montant annuel de 13269.14 €, marché d'un an

-Subventions Culture

Structure	Projet	Public ciblé	Budget total de l'action	Subvention accordée
- Association "Cybèle" Gruchet St Siméon	- Festival " Diep Haven"	- Tout public CC et hors CC	- 30 000€	2000€
- Association "Chœurs and Caux" Auppegard	-Commande écharpes, cravates ou nœuds (550€) -Partitions et pupitres (674.40€ + 98€) -Regroupement de chorales + Repas (890€)	-Adhérents	- 2 212.40€	500€ Pour les partitions
Château du Bosmelet Val de Scie	-Concerts à partir du 5 mai au 28 sept 2019 -carré Michel Hollard (Musée) Expositions Fragments de mémoire	Public CCTDC Public hors CCTDC et scolaire	-1500 concerts -3000 Musée -5000 expo	5000 1500
Les enfants de la Source - Vassonville	-Carnaval 23/03 à Val de Saône	Ouvert à Tous	2400	500

-Subventions Sport

ASSOCIATION	PROJET	MONTANT PROJET	MONTANT DEMANDÉ	MONTANT ACCORDÉ
Luneray Cyclo Club	CHA BA DA BA DA Randonnée Cyclo Touristique	5 370,00 €	1 000,00 €	750,00 €
Viking 76	Viking 76	51 760,00 €	3 000,00 €	750,00 €

ECONOMIE

20190401-Terrain de la zone d'activité de Criquetot sur Longueville non construit – rachat du terrain

Nicolas LEFORESTIER rappelle que VLF a acquis une parcelle sur la zone Varenne et Scie à Criquetot sur Longueville de 5292 m².

Compte tenu que l'entreprise n'a jamais décidé de procéder à une construction, il leur a été demandé de nous céder la parcelle pour la remettre dans le projet économique.

Après plusieurs mois de négociations, nous venons d'obtenir leur accord.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Monsieur le Président :

- à procéder à l'acquisition de la parcelle au prix de 14 € le m² comme cela a été fait pour les autres parcelles viabilisées achetées.
- à signer tous documents s'y rapportant.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2019 – Terroir de Caux.

18h17 arrivée de Monsieur Christophe LEROY

18h18 arrivée de Madame Anne ROQUIGNY

VOIRIE

20190402-Validation du programme de voirie 2019 et son financement

Jean-Paul MARET rappelle qu'il a été chiffré 1 933 025 € HT de demande par les communes pour la voirie 2019.

Le marché étant de 1 500 000€ pour 2019, nous sommes donc obligés de passer en priorité les communes qui n'ont pas été servies l'an dernier et les routes prioritaires considérées comme dangereuses pour la sécurité.

Pour les communes non retenues, les travaux seront reportés en 2020.

Communes ayant fait une demande 2019 :

Thil Manneville, Bacqueville en Caux, Longueil, Ambrumesnil, Ouille la Rivière, Bois Robert, Heugleville sur Scie, Auppegard, Torcy le Grand, Saint Honoré, Notre Dame Du Parc, Beauval en Caux, Belmesnil, Criquetot sur Longueville, Saint Ouen du Breuil, Biville la Baignarde, Calleville les Deux Eglises, Saint Maclou de Folleville, Varneville-Bretteville, Cressy, Montreuil en Caux, Tôtes, Saint Crespin, Longueville sur Scie.

Commune non servies en 2018 reportées sur 2019 :

Gonneville sur scie, Quiberville sur Mer, Auffay, Ouille la Rivière, ZA de Tôtes, ZA Ouille la Rivière, ZA de Luneray, Luneray

Proposition des communes à retenir pour 2019 : pour un total de : 1 524 000€ HT

Thil Manneville, Bacqueville en Caux, Ambrumesnil, Ouille la Rivière, Bois Robert, Heugleville sur Scie, Auppegard, Torcy le Grand, Saint Honoré, Beauval en Caux, Belmesnil, Criquetot sur Longueville, Saint Ouen du Breuil, Biville la Baignarde, Calleville les 2 Eglises, Longueville sur Scie

Une demande de subvention DETR a été faite en ce sens.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité, valide le programme de voirie 2019 présenté ainsi que son financement.

Monsieur le Président est autorisé à signer tous documents s'y rapportant.

TRANSPORTS SCOLAIRES

20190403-Transports scolaires – participation communautaire 2019/2020 et 2020/2021

Alain DEPREAUX expose que depuis sa prise de compétence en matière de transport public routier en septembre 2017, la Région Normandie a engagé plusieurs travaux d'harmonisation pour définir les futures modalités d'organisation du transport scolaire comme la tarification ou encore le modèle de délégation aux Autorités Organisatrices de second rang

(AO2). La Région Normandie peut s'appuyer aujourd'hui sur un total de 274 AO2, dont les relations sont régies selon cinq modalités différentes.

Une réunion a été organisée par le Président de la Région pour présenter les travaux réalisés par les services de la Région au titre de l'uniformisation.

Lors de cette réunion, une conviction commune a émergé en faveur de l'intérêt d'une nouvelle organisation unifiée des AO2 avec un exercice de la compétence de transport scolaire réalisé au plus près des habitants. Grâce aux engagements financiers que la Région a présentés, comme un financement complet des charges d'exploitation du réseau de transport scolaire réglementaire et une démarche volontariste en matière d'investissement pour accroître la qualité de service, cette nouvelle génération de délégation va permettre de continuer la mobilisation de tous en faveur du transport scolaire, en privilégiant l'accompagnement des familles. Notre proximité de terrain nous donne une position centrale au sein du système régional de transport scolaire pour assurer l'interface entre l'administration régionale et les usagers du transport scolaire.

Les services de la Région nous présenteront prochainement le contenu de cette nouvelle génération de conventionnement, dont l'application est envisagée pour la rentrée 2020, confortant notre rôle d'interlocuteur de proximité. Pour 2019, des avenants aux conventions AO2 venant à échéance cet été nous seront proposés pour prolonger notre partenariat pour l'année scolaire 2019-2020.

La Région a décidé de retenir pour la rentrée scolaire de septembre 2019, conformément à ce qu'impose la loi, une nouvelle tarification scolaire harmonisée à l'échelle de la Normandie permettant une égalité de traitement avec une lisibilité des tarifs et une simplification des catégories.

Les services fiscaux fixent un taux de couverture des dépenses par les recettes de 10%, pour être en mesure de continuer à bénéficier du remboursement de la TVA, ce qui représente un enjeu de 7 M€ par an pour la Région. A titre d'information, , chaque élève transporté coûte en moyenne près de 1000 euros par an.

Au regard de cette réglementation fiscale en matière de remboursement de la TVA, la Région doit dorénavant assumer directement les dépenses auprès des transporteurs et percevoir directement les recettes tarifaires, tout en nous laissant la possibilité de couvrir tout ou partie du tarif pour atténuer ainsi la charge pour les familles.

Sur proposition de la commission, en fonction des tarifs proposés et de la baisse du montant facturé par la Région, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité, décide de faire profiter les familles de cette baisse dès la rentrée prochaine et valide la participation de Terroir de Caux pour les collégiens comme suit :

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Tarifs Région	130 €	125 €	120 €
Participation Terroir de Caux pour collégiens	65 €	70 €	65 €

Par ailleurs, pour les familles avec un quotient familial inférieur à 500 €, la Région appliquera un tarif de 50%, tout comme les internes, avec une prise en charge de la Communauté de Communes de 30€.

Au titre des mesures de sécurité, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de doter les élèves du collège de brassards phosphorescents.

Monsieur le Président est autorisé à signer tous documents s'y rapportant.

FINANCES

20190404-Fonds de concours

Lors de la dernière réunion de la Commission Finances, les demandes de Fonds de Concours ont été examinées
Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'allouer les fonds de concours suivants :

Communes	Motif Subventions	Montant attribué	Commentaires
Bracquetuit	Système cloche de l'église-Système alarme mairie-Travaux conformité électrique	1 207,10 €	Fonds de Concours exceptionnel
Torcy le Petit	Remplacement du tracteur-tondeuse	5 287,50 €	
Thil Manneville	Remplacement de la Clôture à l'école de l'Eglise	3 701,50 €	
	TOTAL	10 196,10 €	
	DÉJÀ ACCORDÉ	198 000,00 €	
	TOTAL ACCORDÉ DEPUIS LE DÉBUT	208 196,10 €	

Monsieur le Président, est autorisé à signer tous documents s'y rapportant.

18h28 Départ de Monsieur Stéphane MASSE
18h28 Arrivée de Monsieur Didier LEDRAY

20190405-Création du budget « lotissement de Bacqueville en Caux »

Dans le cadre du projet de lotissement sur Bacqueville en Caux, le Conseil Communautaire après avoir délibéré et à l'unanimité, décide la création du budget « Lotissement de Bacqueville en Caux » avec assujettissement à la TVA.
Monsieur le Président est autorisé à signer tous documents s'y rapportant.

18h30 Arrivée de Madame Monique HOUSSAYE
18h32 Sortie de Monsieur Etienne DELARUE

20190406-Affectation de résultat Budget Gestion Générale

Vu l'excédent de fonctionnement reporté de 6.567.620,33 €
Vu l'excédent de fonctionnement année 2018 de 2.008.240,37€
Vu le déficit d'investissement avec restes à réaliser de 1.022.196,04 €
Vu la dissolution du budget annexe Développement économique avec intégration de l'excédent d'investissement : 1.535,54 €

Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité, d'affecter au compte 1068 la somme de 1.020.660,50 €, le solde en report à nouveau.

20190407-Fiscalité

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de fixer comme suit les Taux d'Imposition 2019 (identiques à 2017 et 2018), à savoir :

TH : 8.5% TFB : 1.95% TFNB : 3.67% CFE : 20.84%
Avec un lissage sur 12 ans, conformément à la Délibération du 6 Mars 2017.

18h34 Retour de Monsieur Etienne DELARUE

20190408-Subvention d'équilibre sur les budgets annexes

Sur proposition de la Commission Finances,
Vu les déficits des budgets ateliers locatifs et HE Bacqueville,
Vu le programme retenu pour le Lotissement Bacqueville,
Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité – 1 abstention - d'attribuer des subventions aux budgets annexes comme suit :

-Ateliers locatifs : 30.000 €
-HE Bacqueville : 23.800 €
-Lotissement Bacqueville : 182.000 €

20190409-Budget 2019 Gestion Générale

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur le Président, a approuvé, à la majorité – 1 contre – 1 abstention, par chapitre et par opération d'investissement, le Budget primitif 2019 Gestion Générale comme suit :

TERROIR DE CAUX 35000

DEPENSES investissement			RECETTES investissement		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>	<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
13	Subventions d'investissement reçues	221 098,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	2 513 309,00
16	Emprunts et dettes assimilés	451 520,00	13	Subventions d'investissement reçues	2 896 337,00
20	Immobilisations incorporelles	1 165 414,00	16	Emprunts et dettes assimilés	1 160 000,00
204	Subventions d'équipement versées	348 644,00	21	Immobilisations corporelles	890 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 489 142,00	021	Virement de la section de fonctionnement	550 125,00
23	Immobilisations en cours	2 666 100,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 136 000,00
001	Déficit d'investissement reporté	1 507 353,00			
020	Dépenses imprévues	100 000,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	196 500,00			
	TOTAL DEPENSES	9 145 771,00		TOTAL RECETTES	9 145 771,00

DEPENSES fonctionnement			RECETTES fonctionnement		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>	<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	2 043 836,00	013	Atténuations de charges	100 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 507 830,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	1 198 125,00
014	Atténuations de produits	2 009 768,00	73	Impôts et taxes	7 077 799,00
65	Autres charges de gestion courante	2 296 484,00	74	Dotations, subventions et participations	2 852 273,00
66	Charges financières	78 690,00	75	Autres produits de gestion courante	45 000,00
67	Charges exceptionnelles	58 600,00	77	Produits exceptionnels	1 500,00
022	Dépenses imprévues	400 000,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	7 555 200,00
023	Virement à la section d'investissement	550 125,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	196 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 136 000,00			
	TOTAL DEPENSES	12 081 333,00		TOTAL RECETTES	19 026 397,00

20190410 - SMITVAD – Ajout d'un point à l'ordre du jour

Monsieur le Président, propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- SMITVAD : refus de prise en charge de l'appel de fonds exceptionnel pour 2019.

Les membres du Conseil Communautaire acceptent à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

20190411 - SMITVAD – refus de prise en charge de l'appel de fonds exceptionnel

Un débat s'instaure autour du SMITVAD, des conditions de vote du budget de ce dernier et du rôle du président et des délégués.

Monsieur le Président expose que lors du dernier comité du SMITVAD, à l'occasion du vote du budget 2019, des participations exceptionnelles ont été votées au titre de la défaillance des collectivités sorties.

Conformément aux délibérations du 18 janvier 2018 et 08 novembre 2018, le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité :

-REFUSE de prendre en charge les titres relatifs à des participations exceptionnelles au titre de la défaillance des collectivités sorties et notamment le titre relatif à notre participation exceptionnelle 2019 d'un montant de 219.746€.

20190412 - Budget Ordures Ménagères 2019

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur le Président, a approuvé, à l'unanimité, par chapitre et par opération d'investissement, le Budget primitif 2019 Ordures Ménagères comme suit :

ORDURES MENAGERES 35001

DEPENSES investissement			RECETTES investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	64 013,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	24 995,00
20	Immobilisations incorporelles	17 480,00	001	Excédent d'investissement reporté	109 587,00
21	Immobilisations corporelles	202 840,00	021	Virement de la section de fonctionnement	74 892,00
23	Immobilisations en cours	14 441,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	125 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 700,00			
	TOTAL DEPENSES	334 474,00		TOTAL RECETTES	334 474,00

DEPENSES fonctionnement			RECETTES fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	4 344 965,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	3 707 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	295 000,00	74	Subventions d'exploitation	775 000,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	75	Autres produits de gestion courante	105 000,00
66	Charges financières	3 800,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	269 657,00
67	Charges exceptionnelles	18 700,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	35 700,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00			
023	Virement à la section d'investissement	74 892,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	125 000,00			
	TOTAL DEPENSES	4 892 357,00		TOTAL RECETTES	4 892 357,00

20190413-Budget SPANC 2019

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur le Président, a approuvé, à l'unanimité, par chapitre et par opération d'investissement, le Budget primitif 2019 SPANC comme suit :

SPANC 35002

DEPENSES investissement			RECETTES investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	32 500,00	13	Subventions d'investissement reçues	13 999,00
23	Immobilisations en cours	386 883,00	45	Comptabilité distincte rattachée	1 502 963,00
45	Comptabilité distincte rattachée	1 274 997,00	001	Excédent d'investissement reporté	147 748,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	94 330,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	124 000,00
	TOTAL DEPENSES	1 788 710,00		TOTAL RECETTES	1 788 710,00

DEPENSES fonctionnement			RECETTES fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	483 067,00	70	Vente de produits finis, prestations de services,	226 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	95 000,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	439 437,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	94 330,00
66	Charges financières	4 200,00			
67	Charges exceptionnelles	33 500,00			
022	Dépenses imprévues	18 000,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	124 000,00			
	TOTAL DEPENSES	759 767,00		TOTAL RECETTES	759 767,00

20190414-Budget ZA Luneray 2019

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur le Président, a approuvé, à l'unanimité, par chapitre et par opération d'investissement, le Budget primitif 2019 ZA Luneray comme suit :

ZA LUNERAY 35003

DEPENSES investissement			RECETTES investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
001	Déficit d'investissement reporté	300 348,00	16	Emprunts et dettes assimilés	170 190,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	503 358,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	633 516,00
	TOTAL DEPENSES	803 706,00		TOTAL RECETTES	803 706,00

DEPENSES fonctionnement			RECETTES fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	3 010,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	133 168,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	633 516,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	503 358,00
	TOTAL DEPENSES	636 526,00		TOTAL RECETTES	636 526,00

20190415-Budget ZA Bacqueville 2019

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur le Président, a approuvé, à l'unanimité, par chapitre et par opération d'investissement, le Budget primitif 2019 ZA Bacqueville comme suit :

ZA BACQUEVILLE 35004

DEPENSES investissement			RECETTES investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	30 094,00	16	Emprunts et dettes assimilés	52 057,00
001	Déficit d'investissement reporté	45 849,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	742 300,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	718 414,00			
	TOTAL DEPENSES	794 357,00		TOTAL RECETTES	794 357,00

DEPENSES fonctionnement			RECETTES fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	5 000,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	37 024,00
66	Charges financières	8 138,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	718 414,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	742 300,00	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	8 138,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	8 138,00			
	TOTAL DEPENSES	763 576,00		TOTAL RECETTES	763 576,00

20190416-Budget ZA Criquetot 2019

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur le Président, a approuvé, à l'unanimité, par chapitre et par opération d'investissement, le Budget primitif 2019 ZA Criquetot comme suit :

ZA CRIQUETOT 35005

DEPENSES investissement			RECETTES investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
001	Déficit d'investissement reporté	3 842,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 242,00
010	Stocks	45 558,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 842,00			
	TOTAL DEPENSES	53 242,00		TOTAL RECETTES	53 242,00

DEPENSES fonctionnement			RECETTES fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 242,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	49 400,00
			042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 842,00
	TOTAL DEPENSES	53 242,00		TOTAL RECETTES	53 242,00

20190417-Affectation du résultat budget HE (Hôtel d'entreprises) Bacqueville

Vu l'excédent de fonctionnement de 58.762,24 €

Vu le déficit d'investissement avec restes à réaliser de 65.215,22 €

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'affecter au compte 1068 la somme de 58.762,24 €

20190418-Budget HE Bacqueville 2019

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur le Président, a approuvé, à l'unanimité, par chapitre et par opération d'investissement, le Budget primitif 2019 HE Bacqueville comme suit :

HE BACQUEVILLE 35007

DEPENSES investissement			RECETTES investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	25 453,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	58 762,00
001	Déficit d'investissement reporté	65 216,00	021	Virement de la section de fonctionnement	18 977,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 440,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 370,00
	TOTAL DEPENSES	100 109,00		TOTAL RECETTES	100 109,00

DEPENSES fonctionnement			RECETTES fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	8 700,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	2 730,00
66	Charges financières	7 719,00	74	Dotations, subventions et participations	23 806,00
023	Virement à la section d'investissement	18 977,00	75	Autres produits de gestion courante	21 790,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 370,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 440,00
	TOTAL DEPENSES	57 766,00		TOTAL RECETTES	57 766,00

20190419-Budget Ateliers Locatifs 2019

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur le Président, a approuvé, à l'unanimité, par chapitre et par opération d'investissement, le Budget primitif 2019 Ateliers Locatifs comme suit :

ATELIERS LOCATIFS 35008

DEPENSES investissement			RECETTES investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	86 816,00	16	Emprunts et dettes assimilés	864 522,00
21	Immobilisations corporelles	616 300,00	021	Virement de la section de fonctionnement	101 532,00
23	Immobilisations en cours	18 600,00	024	Produits des cessions d'immobilisations	33 464,00
001	Déficit d'investissement reporté	327 765,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 614,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 651,00			
	TOTAL DEPENSES	1 070 132,00		TOTAL RECETTES	1 070 132,00

DEPENSES fonctionnement			RECETTES fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	20 891,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	9 000,00
66	Charges financières	29 128,00	74	Dotations, subventions et participations	30 000,00
002	Déficit de fonctionnement reporté	24 741,00	75	Autres produits de gestion courante	187 255,00
023	Virement à la section d'investissement	101 532,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 651,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 614,00			
	TOTAL DEPENSES	246 906,00		TOTAL RECETTES	246 906,00

20190420-Budget MARPA 2019

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur le Président, a approuvé, à l'unanimité, par chapitre et par opération d'investissement, le Budget primitif 2019 MARPA comme suit :

MARPA 35009

DEPENSES investissement			RECETTES investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	40 718,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	15 008,00
21	Immobilisations corporelles	105 652,00	001	Excédent d'investissement reporté	87 784,00
23	Immobilisations en cours	4 000,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	71 075,00
020	Dépenses imprévues	5 000,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 497,00			
	TOTAL DEPENSES	173 867,00		TOTAL RECETTES	173 867,00

DEPENSES fonctionnement			RECETTES fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	114 203,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	200 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	211 000,00	74	Dotations, subventions et participations	56 600,00
65	Autres charges de gestion courante	18 100,00	75	Autres produits de gestion courante	173 000,00
66	Charges financières	30 885,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	6 666,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 497,00
022	Dépenses imprévues	7 500,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	71 075,00			
	TOTAL DEPENSES	454 763,00		TOTAL RECETTES	454 763,00

20190421-Budget Lotissement MARPA 2019

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur le Président, a approuvé, à l'unanimité, par chapitre et par opération d'investissement, le Budget primitif 2019 Lotissement MARPA comme suit :

LOTISSEMENT MARPA 35011

DEPENSES investissement			RECETTES investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
001	Déficit d'investissement reporté	49 232,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	111 565,00
010	Stocks	13 095,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 238,00			
	TOTAL DEPENSES	111 565,00		TOTAL RECETTES	111 565,00

DEPENSES fonctionnement			RECETTES fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	5,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	62 333,00
002	Déficit de fonctionnement reporté	1,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 238,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	111 565,00			
	TOTAL DEPENSES	111 571,00		TOTAL RECETTES	111 571,00

20190422-Budget Lotissement Bacqueville

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur le Président, a approuvé, à l'unanimité – 1 abstention - par chapitre et par opération d'investissement, le Budget primitif 2019 Lotissement Bacqueville comme suit :

LOTISSEMENT BACQUEVILLE 35012

DEPENSES investissement			RECETTES investissement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
001	Déficit d'investissement reporté	0,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 400 000,00
010	Stocks	0,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 400 000,00			
	TOTAL DEPENSES	2 400 000,00		TOTAL RECETTES	2 400 000,00

DEPENSES fonctionnement			RECETTES fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant	Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	2 400 000,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	1 400 000,00
			77	Produits exceptionnels	1 000 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 400 000,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 400 000,00
	TOTAL DEPENSES	4 800 000,00		TOTAL RECETTES	4 800 000,00

Informations et questions diverses

BUREAU -18h	AG – 18h
06/05	22/05 (Biville la Baignarde)
12/06	01/07 (St Ouen du Breuil)

Il est proposé qu'une réunion dédiée SMITVAD soit organisée prochainement.

Gilles PAUMIER présente le programme du Festival de Notes et invite les délégués à y participer.

Sur la question de prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques, le Président répond que ce n'est pas du rôle de la com com mais que la Commission Finances se prononcera.

Jacques Thélou interpelle au sujet du contingent incendie, précisant que la participation retenue en charge transférée est largement supérieure au montant appelé à ce jour par le SDIS, et qu'il avait déjà interpellé à ce sujet estimant que les calculs du SDIS étaient erronés à l'époque car sa commune payait plus cher que les autres à même population.

Il lui est répondu que les méthodes de calcul ayant changé, il ne peut pas être fait de comparaison. Et que par ailleurs, auparavant, rentrait dans le calcul notamment la richesse fiscale, ce qui faisait que Ouveille la Rivière payait plus que d'autres communes compte tenu de sa richesse.

Séance levée à 19h50.

**Le Président,
Jean-Luc CORNIÈRE**